

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2011007

Signataire : CS/SE

OBJET : Attribution d'une subvention de 2000 euros à l'Association d'Aide Culturelle et Sociale de la Seine-Saint-Denis

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Considérant l'intérêt que la municipalité porte à l'action de l'association d'aide culturelle et sociale de la Seine-Saint-Denis dont l'objectif est d'œuvrer pour l'épanouissement culturel et social des femmes, et particulièrement celles issues de l'immigration en Seine-Saint-Denis,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer 2000 (deux mille) euros à l'Association d'Aide Culturelle et Sociale de la Seine-Saint-Denis pour soutenir son action locale auprès des femmes issues de l'immigration.

La dépense est inscrite au budget communal à l'imputation 306/6574/025.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/07/2011

Publié le : 07/07/2011

Certifié exécutoire le : 08/07/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué